Saint Pierre
école & collège

Etablissement Catholique d'Enseignement
Sous contrat d'association avec l'Etat

Casseneuil, le 29 mai 2020

A l'attention des parents ayant répondu positivement à l'enquête,

A titre informatif pour ceux qui ont répondu par la négative ou sans réponse,

Chers parents, chers élèves,

Suite aux réponses du sondage envoyé aux familles le 25 mai, ainsi qu'en référence au protocole sanitaire national applicable à toutes les écoles et après un travail de concertation en équipe, nous sommes en mesure de vous donner les informations importantes pour l'organisation de la reprise ou de la poursuite de l'école durant cette deuxième phase de déconfinement, à partir du 2 juin et jusqu'à la fin de l'année scolaire (3 juillet).

1. Conditions générales de l'accueil des élèves :

- **A compter du 2 juin, chaque enseignant reprend sa classe en présentiel, à temps complet.**
- Le retour des élèves se fait sur la base du **volontariat** des familles qui font le choix de :

-soit de remettre leur enfant en classe, à mi-temps, selon le calendrier et l'organisation qui vous seront détaillés plus loin.

-soit de garder leur enfant à la maison pour continuer l'enseignement à distance. Ce dernier se poursuivra à travers le padlet qui sera encore proposé aux élèves mais avec une densité autre que lors de la période précédente étant donné le retour en présentiel des enseignants.

- Il est rappelé que **l'instruction est obligatoire. L'élève qui n'est pas en présentiel reste tout de même en lien avec l'école et l'enseignant de sa classe, par mail.**
- **Quel que soit le choix des parents, aucun enfant ne sera pénalisé** car à la rentrée nous tiendrons compte des conditions dans lesquelles les enfants ont terminé l'année scolaire et nous réajusterons les apprentissages pour permettre aux enfants de reprendre l'école à leur rythme et en fonction de leurs acquis.
- **A l'école, les élèves ne seront pas plus de 15 par classe en élémentaire et pas plus de 10 élèves en maternelle**. D'après les effectifs annoncés dans le sondage, nous accueillerons toutes les classes de la TPS au CM2 que nous partagerons en 2 groupes selon l'ordre alphabétique.
- Une vie scolaire organisée autour des gestes barrières rappelés ci-dessous.

  Ils doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde (adultes et enfants).
- Des mesures d'hygiène strictes.

Rue du Vieux Pont et 23 Allée des Cramats – 47440 – CASSENEUIL
Tél école : 05 24 32 30 10 / Tél collège : 05 53 41 08 05
e-mail : secretariat@stpierre47.fr

a) <u>Le cadre sanitaire pour la reprise de l'école :</u>

Cette reprise pourra avoir lieu uniquement dans le respect d'un **cadre sanitaire très strict** qui conditionne l'ouverture des écoles et dont vous trouverez les grands principes développés ci-dessous (**<u>pour rappel</u>**).

<u>ATTENTION :</u> si l'élève ne respecte pas <u>intentionnellement</u> les gestes barrières, l'accueil de l'élève à l'école pourrait être remis en question.

b) <u>Le maintien de la distanciation physique :</u>

La règle de distanciation physique dont le principe est le respect d'une distance minimale d'**un mètre entre chaque personne** doit être respectée dans tous les contextes et dans tous les espaces.

c) <u>L'application des gestes barrières :</u>

Ils doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde (adultes et enfants). Le respect des gestes barrières fera l'objet d'une sensibilisation, d'une bienveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge des élèves et aux besoins particuliers.

L'implication des parents pour sensibiliser leurs enfants est également prépondérante afin de garantir l'application permanente de ces règles.

***<u>Le lavage des mains (à minima)</u>* :**

Il doit s'effectuer avec du savon, pendant 30 secondes avec un séchage soigneux et en utilisant une serviette papier jetable ou à l'air libre.

- A l'arrivée à l'école
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations
- Avant et après le passage aux toilettes
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Le soir, avant de quitter la classe et dès l'arrivée au domicile.

d) <u>La limitation des contacts :</u>

Aucun matériel (jouets, crayons, …) ne doit être échangé. **Si tel est le cas, ce matériel devra être désinfecté par l'adulte après chaque utilisation.**

Le transfert d'objets entre l'école et le domicile doit être limité au **strict nécessaire.**

e) <u>Le port du masque :</u>

-Pour les adultes : le port d'un masque « grand public » est **<u>obligatoire</u>** <u>en présence des élèves</u> et dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti.

-Pour les enfants de maternelle : le port du masque est <u>prohibé.</u>

-Pour les enfants du primaire : le port du masque n'est pas recommandé **mais** les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage. Il appartiendra aux parents de fournir à l'élève une quantité suffisante de masques à leurs enfants pour la journée de classe.

L'élève devra donc arriver avec un masque et en avoir un second correctement emballé dans un sac, à l'intérieur du cartable, pour l'après-midi.

-En cas de suspicion de symptômes, l'enfant sera immédiatement isolé et portera un masque en attendant l'arrivée des parents.

f) La limitation du brassage des élèves :

- Les élèves d'un groupe ne seront pas amenés à croiser les élèves d'un autre groupe.
- Les déplacements d'élèves seront donc limités au strict nécessaire et les récréations seront organisées par groupe de la même manière.
- Un sens de circulation sera établi et à respecter tout au long de la journée dans l'ensemble des bâtiments et aux extérieurs.
- L'arrivée et le départ de l'établissement se feront donc de manière décalée dans le temps et en fonction des niveaux.

g) Le nettoyage et la désinfection des locaux :

Le nettoyage et la désinfection des sols se feront au minimum 1 fois par jour pour tous les espaces utilisés ou les lieux de passage.

Le nettoyage et la désinfection des toilettes, les points de contacts (tables, chaises, poignées de porte et de fenêtres, interrupteurs, rampes d'escalier…), les objets et le matériel pédagogique, doivent être réalisés plusieurs fois par jour.

Les locaux utilisés seront aérés plusieurs fois dans la journée (avant, pendant et après l'accueil des élèves).

h) La formation, l'information et la communication :

Les enseignants et les personnels de l'établissement ont été formés aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves.

Les élèves ont également été formés aux gestes barrières dès leur arrivée à l'école et cela plusieurs fois par jour. Cette sensibilisation a été répétée autant que nécessaire. **Il en sera de même pour les nouveaux entrants au mois de juin.**

Les parents sont invités à jouer un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants à l'école notamment la sensibilisation et le rappel régulier du respect des gestes barrières.

Les parents <u>s'engagent</u> à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37.8 °C ou plus), <u>l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.</u> Il ne pourra pas non plus venir à l'école si, dans son entourage proche (personnes vivant sous le même toit), certains ont des symptômes évoquant le COVID-19.

i) <u>La procédure en cas de survenue de symptômes :</u>

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuements, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc …

1) L'enfant est isolé immédiatement avec un masque pour les enfants en âge d'en porter, dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale auprès du médecin traitant qui décidera de l'opportunité des modalités de dépistage.

2) L'élève ne pourra revenir en classe qu'après **un avis du médecin traitant ou du médecin de la plateforme COVID-19.**

<u>Remarque :</u>

Votre enfant est considéré comme fragile. Il souffre d'une maladie chronique (diabète, asthme, allergie, longue maladie…) ou est scolarisé avec un PAI : nous vous conseillons vivement de favoriser l'enseignement à distance. Si toutefois vous souhaitez qu'il revienne à l'école, **un avis médical est impératif :** la sécurité de votre enfant étant notre priorité absolue.

2. <u>Les modalités d'accueil des élèves à l'école St Pierre.</u>

L'ACCUEIL DES ELEVES

- Horaires d'accueil des élèves : **7h45-18h**
- <u>Calendrier</u> : la reprise et la poursuite de l'accueil des élèves se fera, <u>dès **le mardi 2 juin** prochain</u> et selon le calendrier d'accueil par alternance des groupes d'élèves, ci-dessous :

  <u>Calendrier d'accueil des groupes pour tous les niveaux de classe, de la TPS au CM2 :</u>

Selon les effectifs déclarés dans le sondage et en respectant les contraintes du protocole sanitaire, nous ne pourrons accueillir les enfants que sur **2 jours consécutifs** (comme cela a déjà été annoncé).

Chaque classe a été partagée en 2 parties à partir de la **liste de classe et dans l'ordre alphabétique**. **Nous ne pourrons pas tenir compte des affinités.**

-**Groupe 1** : les enfants dont le nom de famille commence par A à M viendront à l'école le **LUNDI et le MARDI.**

-**Groupe 2** : les enfants dont le nom de famille commence par N à Z viendront à l'école le **JEUDI et le VENDREDI.**

Pour une classe, un réajustement a dû être effectué afin de rentrer dans le cadre du protocole sanitaire.

Saint Pierre
école & collège

Etablissement Catholique d'Enseignement
Sous contrat d'association avec l'Etat

Aucune dérogation et aucun changement ne sera possible.

Pour les parents d'élèves qui ne peuvent pas reprendre leur travail en présentiel et qui seraient contraints de garder leur(s) enfant(s) à domicile parce que l'école ne peut pas les accueillir tous les jours, **une attestation de non-accueil** pourra leur être délivrée sur demande, comme justificatif auprès de leur employeur.

Organisation 2 jours/2 jours, par alternance de groupes d'élèves

Mardi 2 juin	Jeudi 4 juin	Vendredi 5 juin	Lundi 8 juin	Mardi 9 juin	Jeudi 11 juin	Vendredi 12 juin
Groupe 1	Groupe 2	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 2

Lundi 15 juin	Mardi 16 juin	Jeudi 18 juin	Vendredi 19 juin	Lundi 22 juin	Mardi 23 juin	Jeudi 25 juin	Vendredi 26 juin	Lundi 29 juin	Mardi 30 juin	Jeudi 2 juillet
Groupe 1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 2

Le vendredi 3 juillet : une garderie sera organisée pour les enfants dont les parents n'ont pas d'autres solutions de garde et dans la mesure de nos capacités d'accueil. Une demande sera faite courant juin aux parents dont les enfants reviennent à l'école.

Concernant l'accueil des TPS/PS :

Après une période d'essai avec les autres classes de l'école et plus d'expérience concernant la mise en place du protocole sanitaire, nous sommes un peu plus en mesure de pouvoir ce mois-ci accueillir vos enfants de manière plus sereine. **Ils seront soumis comme tous les autres enfants de l'école au respect des gestes barrières minimum et de la distanciation, dans la mesure du possible en raison de leur jeune âge.**

Aussi, nous proposons la possibilité de laisser seulement vos enfants les matinées, si vous avez un autre moyen de garde l'après-midi. Si tel est le cas, merci d'en informer la maîtresse.

L'objectif, au-delà de l'application de ce protocole, est d'accueillir tous les enfants dans un climat de bienveillance et le plaisir de recréer du lien avec les camarades et les adultes.

La répartition des élèves est faite par l'équipe enseignante, en fonction de l'ordre alphabétique et dans le but de réunir les fratries. La constitution des groupes répondra aux contraintes sanitaires strictes du protocole.

L'accueil des enfants des personnels de santé ou prioritaires et qui n'ont **aucune autre solution de garde** seront accueillis dans leur classe d'origine ou dans une autre classe si le groupe est supérieur à 10 élèves en maternelle ou 15 en primaire, **durant les 2 jours où ils ne devraient pas être en classe. Cet accueil ne peut se faire que sous conditions, notamment si les deux parents travaillent et sont personnels de santé ou prioritaires.**

Rue du Vieux Pont et 23 Allée des Cramats – 47440 – CASSENEUIL
Tél école : 05 24 32 30 10 / Tél collège : 05 53 41 08 05
e-mail : secretariat@stpierre47.fr

Les arrivées et les départs de l'école se feront de manière échelonnée et en tenant compte des horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :

MATIN	
Bus	8h15
CM1 – CM2	8h30
CP- CE1-CE2	8h45
TPS/PS-MS-GS	9h00

SOIR	
TPS/PS-MS-GS	16h00
CP- CE1-CE2	16h15
CM1 – CM2	16h30
BUS	17h00

La garderie fonctionnera de manière exceptionnelle **dès 7h45** et **jusqu'à 18h00, au plus tard**, sous la surveillance d'un enseignant et/ou d'un personnel.

Les horaires ont été étendus mais la garderie du soir ne fonctionnera pas au-delà de 18h afin de permettre le nettoyage et la désinfection approfondie des locaux.

Il n'y aura pas d'étude du soir.

Les horaires doivent être respectés pour **éviter absolument les rassemblements au temps d'accueil ou de sortie.**

Les entrées et sorties se font par le portail rouge dans une zone prévue à cet effet, selon **un sens de circulation** et **en respectant une distance d'un mètre entre les personnes**. La distanciation physique doit être maintenue par tous les moyens dans la file d'entrée et en croisement de flux piéton, sur le trajet pour venir à l'école.

Le temps de classe

- Le travail effectué en classe coïncidera le plus possible avec le travail proposé à distance sur le padlet. **Chaque enseignant effectuera une communication pour vous donner plus de précisions concernant les modalités propres à chaque classe.**
- Les enfants seront accueillis et encadrés par l'enseignant de la classe.
- La salle de classe va être aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre entre les tables (4 m2) et entre les tables et le bureau de l'enseignant.

- Le mobilier et le matériel non nécessaire sera neutralisé (armoires et bibliothèques collectives, jeux de construction, dînettes, …).

Horaires de classe :

Niveaux	Matin	Après-midi
TPS/PS-MS-GS	9h00/12h15	13h45/16h00
CP- CE1-CE2	8h45/11h30	13h15/16h15
CM1-CM2	8h30/11h30	13h15/16h30

Matériel à prévoir pour la journée :

- **Une bouteille d'eau** au nom de l'enfant.
- Un livre, un jeu pour une utilisation individuelle (pour le temps de récréation, de midi ou du soir, **si garderie exceptionnelle jusqu' à 18h00**).
- Un paquet de mouchoirs en papier renouvelé chaque jour
- Un goûter pour le soir, **si garderie exceptionnelle jusqu'à 18h00.**
- Son cartable avec la trousse contenant tout le matériel nécessaire. Il ne sera ramené par l'enfant que le 2ème jour de classe, à la maison.
- Une ardoise individuelle avec feutre et effaceur.

Les enseignantes vous donneront aussi d'autres précisions par mail sur les besoins de chaque classe.

REMARQUES : Si du matériel doit être prêté exceptionnellement par l'enseignant, il sera par la suite désinfecté.
Les élèves ne pourront pas se prêter le matériel entre eux.
Tout matériel qui revient à la maison doit être (re)désinfecté avant le retour en classe.

Les temps de récréation

- Les récréations seront organisées par groupes en tenant compte des recommandations en terme de distanciation physique et de gestes barrières.
- Les temps de récréation seront échelonnés pour limiter le nombre d'élèves dans les couloirs et donc le croisement et pour éviter les regroupements des différentes classes.
- **Les jeux de ballons et de jeux de contacts et tout ce qui implique des échanges d'objets sont INTERDITS.**
- Les élèves devront sortir et rentrer en classe en respectant la distanciation physique entre chacun.
- Les déplacements des élèves devront être limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.

Le temps du repas

- **Les élèves demi-pensionnaires** sortiront de leur classe pour aller manger dans la cour, dans des zones prévues sous le préau pour chaque groupe. Les classes mangeront de manière décalée pour éviter que trop d'élèves se retrouvent dans une même zone de repas.

La société de restauration ELIOR fournira des paniers-repas individuels afin de limiter les contacts. Un panier-repas comprend une entrée, un sandwich ou une salade composée, un dessert, les couverts en bois jetables (et recyclables) et la serviette en papier. Les repas sont préparés par le chef cuisinier de la Société ELIOR, Yves Leymond et livrés sur place tous les jours.

Ce service proposé par notre société de restauration sera opérationnel **à compter du 2 juin.**

Le prix du repas vous sera communiqué ultérieurement dès que la société ELIOR nous aura transmis sa tarification et sera facturé au nombre de repas pris. Sachant que les repas doivent être réservés 3 jours à l'avance, ils ne pourront pas être remboursés si vous décidez au dernier moment de ne pas envoyer votre enfant (sauf maladie de l'enfant).

Attention : **Les élèves doivent prendre le panier-repas de la Société Elior**. Les pique-niques personnels ne sont pas autorisés sauf dans le cadre d'un P.A.I, car nous ne pouvons assurer la chaîne du froid en cette période (*cf. protocole sanitaire*).

- **Les élèves externes** quitteront la classe selon le même protocole que pour les entrées et sorties et selon les horaires indiqués dans le tableau précédent pour le temps de classe. Le retour se fait pour l'heure indiquée dans ce même tableau.

Pour les parents qui ont répondu positivement au sondage et qui souhaitent inscrire leur enfant pour cette dernière période de l'année scolaire, vous trouverez ci-dessous **un coupon-réponse** à nous retourner après avoir lu attentivement l'ensemble de ce document pour confirmer la présence ou non de votre enfant lors de cette reprise de l'école, dans des conditions inhabituelles.

Nous sommes conscients des difficultés que vous rencontrez notamment par rapport à vos impératifs d'organisation et de reprise professionnelle.

Cette période nous oblige à modifier radicalement nos comportements et nos habitudes. Cependant, soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour assurer le meilleur accueil et le meilleur suivi éducatif et pédagogique possible. Malgré la complexité de ce moment, nous serons attentifs à chacun.

Depuis le début de cette crise, l'équipe éducative, enseignantes, personnels et moi-même, restons à votre écoute pour toute question ou situation compliquée et vous assurons de notre entier dévouement.

Bien cordialement,

O.SEVERAC

Chef d'établissement du 1er degré

Saint Pierre
école & collège

Etablissement Catholique d'Enseignement
Sous contrat d'association avec l'Etat

INSCRIPTION POUR LA POURSUITE/ REPRISE DE L'ECOLE
JUIN/JUILLET 2020

COUPON par enfant, à retourner dûment complété et signé.

Madame, Monsieur, ……

Parents de : …… En classe de : ……

❒ atteste(nt) avoir pris connaissance des conditions d'accueil liées aux contraintes du protocole sanitaire et les accepte(nt).

❒ s'engage(nt) à respecter les règles mises en place pour l'école St Pierre en lien avec ce protocole.

❒ **inscrive(nt) donc leur enfant en connaissance de cause pour le mois de juin/juillet.**

❒ **inscrive(nt) leur enfant à la cantine pour le mois de juin/juillet.** ❒ **OUI** ❒ **NON**

Ou bien

❒ **n'inscrive(nt) finalement pas leur enfant pour le mois de juin/juillet.**

	Père	Mère	Autre (précisez)
NOM, Prénom			
Signature obligatoire			

Retour impératif pour le lundi 1er juin, dernier délai.

-en priorité par mail, à l'adresse : accueil@stpierre47.fr
Après avoir complété le PDF directement en ligne ou en scannant le document.

-en nous rapportant le document dans la boîte aux lettres du secrétariat de l'école.

Toute demande ou retour au-delà de ce jour ne pourra être pris en compte pour l'accueil à l'école au cours du mois de juin/juillet.

Fait à : …….…….…….. le : …….……

Rue du Vieux Pont et 23 Allée des Cramats – 47440 – CASSENEUIL
Tél école : 05 24 32 30 10 / Tél collège : 05 53 41 08 05
e-mail : secretariat@stpierre47.fr